

fort qu'il n'y ait là sous roche, comme ci-dessus, l'ignorance d'un document dont je pourrai aussi enrichir la collection de notre amateur, sous la signature de M. de Villieu.

5^{ème} grief. J'ai osé dire que les colonies françaises étaient agricoles ! Le rédacteur de la *Nation* prétend qu'elles vivaient de leur commerce de fourrures. Non, monsieur, elles en mouraient plutôt, mais elles vivaient bien du grain et du bétail que produisaient les familles laborieuses qui peuplaient les seigneuries agricoles : et ici encore j'aurai le plaisir d'accroître le nombre de vos documents de première main.

Les quatre derniers recensements agricoles que nous possédons sur la Nouvelle-France, sont de : 1719, 1720, 1721 et 1724. Or ils nous montrent par leurs moyennes que la production du froment était par an de 11.90 boisseaux par tête d'habitant, et, si nous faisons un bloc de tous les grains alimentaires, nous trouvons une moyenne annuelle de 14 boisseaux par tête ; encore faudrait-il ajouter quelque chose pour le seigle, qui est omis.

Or, si nous prenons les trois derniers recensements du Bas-Canada, 1851, 1860 et 1870, nous trouvons qu'aujourd'hui, la production moyenne du froment n'est que de 2.59 boisseaux par tête d'habitant, et que la totalité du grain alimentaire ne donne que 6.50 boisseaux par tête.

Quant au bétail, la moyenne des chevaux était le même autrefois qu'aujourd'hui, un cheval par 5 habitants, et la moyenne des bêtes à cornes était même plus forte.

Il résulte donc de tout ceci que le Canada, sous la domination française, était un pays encore plus agricole qu'il ne l'est aujourd'hui, et c'est pourquoi je conclus de nouveau qu'il vivait des produits de son travail, tandis que le commerce des fourrures l'affaiblissait sensiblement, et, en ceci, je suis d'accord avec la correspondance de tous les gouverneurs du Canada.

Je ne répondrai point ici à tous les détails que j'ai donnés sur les cultures des Acadiens. J'ai cité assez de documents à ce sujet pour ne laisser aucun doute.

6^{ème} grief. *J'ai confondu les Récollets et les Capucins !* C'est ici que se montre à son zénith la science de notre critique : il paraît qu'on ignore à New-York que les Récollets et les Capucins sont deux variétés de l'ordre des Franciscains, qui ne diffèrent guère que par l'habit : les uns et les autres dépendaient du même supérieur général, et, quoique mon contradicteur dédaigne si fort les autorités de seconde main, je l'engage à consulter le livre de M. Moreau, dont il ne paraît pas apprécier la juste valeur ; il y trouvera l'acte notarié par lequel le Père Honoré, supérieur des Capucins, donne procuration à M. d'Aulnay pour administrer les biens que son ordre possède en Acadie.

Il est permis d'ignorer des choses, mais alors on se dispense d'en parler, et surtout on se garde de se faire de sa propre ignorance un argument pour critiquer les autres.

Voilà donc les chicanes de détail qui devaient me faire passer pour un ignorant et un esprit léger ; on conçoit, en effet, que les arguments d'une science si lourde soient capables d'écraser quelqu'un, au moins par l'étonnement qu'ils inspirent ; on serait ébloui à moins de frais.

Le critique de la *Nation* eût mieux fait, ce me semble, d'attaquer de suite les deux grosses questions qui étaient au fond de son esprit : celle du régime féodal, et celle de la valeur relative des colons anglais et français.

Mais je pense qu'il était mal préparé pour discuter, et peut-être même pour comprendre la première ; et, quant à la seconde, je conviens qu'il est dur de voir discuter un préjugé séculaire dont on profite, et que l'on croit inébranlable. Il serait, cependant, plus raisonnable de l'examiner que de l'écartier par des faux-fuyants ; l'autruche n'a jamais rien gagné à mettre sa tête sous son aile quand le chasseur la poursuit.

J'ai cité assez de faits à ce sujet pour

avoir le droit d'attendre qu'on les contredise, et je ne saurais, en vérité, me contenter d'un éloge sur les marins de l'Amérique. Il y a une question de fait : qui donc a occupé le premier tout l'intérieur du Nouveau-Monde ? Quel est celui qui a constamment battu l'autre ? J'attendrai qu'on ait discuté ces deux points ; cela me permettra de reprendre haleine ; car, si je continuais le débat et que mon adversaire courût encore se réfugier sur ses bateaux baleiniers, comme *mon esprit est confus et mon jugement léger*, je serais hors d'état, après cette controverse fatigante, de le suivre au milieu des glaces du Pôle !

E. RAMEAU.

A LA VEILLÉE

Terrebonne ! le Bout-de-l'Île ! Voilà deux noms désormais bien fameux dans le monde canadien. On en parlera longtemps, longtemps, sous le chôme dans le faubourg-Québec.

Vous étiez pour le Bout-de-l'Île,
Grand-père,
Vous étiez pour le Bout-de-l'Île.

Et de même pour Terrebonne. Et ce Bout-de-l'Île qui, naguère, se contentait des caresses voluptueuses du Saint-Laurent marié à l'onde claire de l'Ottawa, veut aujourd'hui être célébré et chanté au préjudice de sa voisine. De là la guerre.

Montréal a eu ses grandes agitations, auxquelles le bon vieillard de Québec a répondu en brisant les vitres du parlement.

Montréal dit : "Je n'ai pas assez. Vous ne me donnez pas pour mon argent ;" et Québec ne veut rien moins que pendre le gouvernement de Québec pour son amour désordonné envers *Montréal la jolie*. On a déjà flambé deux ministres en une seule grillade.

Ainsi vont les choses ici-bas ! On n'est jamais content de son sort et de son lot, pas plus aujourd'hui que du temps du vieil Horace qui a proclamé cette vérité : "D'où vient, Mécène, que personne n'est content de son sort ?" Le présent ne satisfait jamais, et plus nous avons, plus aussi augmentent nos désirs. C'est un petit bout de l'histoire du monde. Et voilà pourquoi Montréal et Québec ne sont pas contents.

Jusqu'aujourd'hui, Québec n'a rien estimé de plus beau, de plus grand et de plus propre à développer son commerce, sa force et sa grandeur, que le vaste et magnifique port de mer qui baigne ses rochers. On semblait oublier, ou du moins négliger, les entreprises qui pouvaient amener la vapeur jusque dans ses murs. Les quelques efforts tentés à cette fin avaient échoué, et les citoyens de la capitale s'en consolaient en pensant aux richesses que leur apporte la mer. Or, voilà qu'un beau matin, toute la population québécoise se réveille aux bruits des marteaux et des sifflets. C'étaient les ouvriers qui construisaient des gares et des dépôts de chemin de fer. C'étaient les cris des locomotives qui arrivaient de l'Ouest, emportant dans le sein de la vieille capitale les richesses des Indes, de la Chine, de la Colombie Anglaise et des vastes territoires de l'Ouest canadien. Mais, parce que cet engin a donné un peu de sa fumée à Montréal, et a salué Terrebonne, sans dire bonjour au Bout-de-l'Île, voilà que Québec s'en fâche tout rouge, et que le Bout-de-l'Île en gémit, pendant que Montréal se déclare bien malheureuse et maltraitée.

Montréal soupçonne les intentions de sa sœur aînée. Nous croyons, ici, qu'en faisant passer le chemin du Nord par Terrebonne, on ne construit plus tard un petit bout de ligne de trois lieues, de Terrebonne à Sainte-Thérèse, pour souder à ce dernier village le chemin du Nord au chemin de Colonisation, et former ainsi un chemin en droite ligne de l'Ottawa à Québec.

Le tracé du Bout-de-l'Île évite ce danger.

Et vive le Bout-de-l'Île !

A son tour, Québec chante qu'il faut passer par Sainte-Thérèse sans aller à Montréal.

Et vive Sainte-Thérèse de Blainville !

Pas de Bout-de-l'Île !

La chasse au commerce de l'Ouest, c'est donc là le fin fond de la lutte.

L'émulation est toujours une bonne chose ; mais, pour celle-là comme pour toutes les autres bonnes choses, pas trop n'en faut.

Nos frères de Québec semblent exagérer les dangers qu'ils courent si le chemin de fer de la Rive Nord arrive dans Montréal par le Bout-de-l'Île. Les convois chargés de marchandises pour Québec ne seront pas pillés à Montréal ; et les voyageurs qui visitent les belles villes, ne perdront pas non plus, en passant par Montréal, le brûlant désir d'aller voir et admirer la plus ancienne cité de l'Amérique du Nord.

Pour Montréal, que le chemin vienne par Terrebonne ou le Bout-de-l'Île, nous ne voyons pas en quoi cela peut lui faire de différence, dès qu'elle a la jonction dans la division Est, et que le gouvernement s'engage à ne point permettre l'embranchement de Sainte-Thérèse. Les deux choses lui sont assurées. De plus, la compagnie fera construire les gares, les dépôts et les usines dans Montréal-Est, au coin des rues Sainte-Catherine et Papineau.

Le danger, s'il existait, viendrait de la construction d'un embranchement qui contournerait la montagne de Montréal, en passant par *Blue Mount*, dans la paroisse de Lachine, et irait se souder au Grand-Tronc pour prendre la direction du pont Victoria. Voilà le seul danger que nous ayons ; et il ne peut nullement venir du chemin de fer de la Rive Nord.

Quant à l'opportunité pour Montréal de payer sa balance du million, c'est une autre question. Une fois que la compagnie pour qui nous avons souscrit aura accompli ses obligations, nous paierons notre dette. Avant cela, nous ne donnerons rien ; la condition du contrat n'étant point remplie, le contrat devient nul.

Pour le mérite intrinsèque des deux tracés, celui de Terrebonne ou du Bout-de-l'Île, nous devons nous en rapporter à la décision des ingénieurs nommés pour étudier les avantages et désavantages de ces deux lignes. Sur les trois ingénieurs nommés, deux s'accordent à dire que le tracé de Terrebonne coûtera \$250,000 à \$300,000 de moins que celui du Bout-de-l'Île, sans compter l'inconvénient que présente ce dernier, qui nécessiterait un pont tournant au Bout-de-l'Île. La question devenait alors une question d'économie pour la compagnie chargée de construire le chemin.

Le tracé de Terrebonne a été choisi. De là, le chemin de la Rive Nord viendra faire jonction dans Montréal-Est avec le chemin de Colonisation.

Ainsi, Québec a son chemin du Nord ; Montréal se trouve en relation plus intime avec l'Ouest, et nous nous disputons encore ! Eh bien, nous sommes des Normands !

FABIEN VANASSE.

BIBLIOGRAPHIE

La critique, par Saint-Julien, des *Humeurs et Caprices*, parue dans l'avant-dernier numéro, cinq ans après le livre, nous a fait découvrir que *L'Opinion Publique* était en voie de se rendre coupable du même retard envers le dernier ouvrage de M. Buies : *Petites chroniques pour 1877*, publié au commencement de la présente année.

Le changement occasionné dans le personnel de la rédaction par la retraite imprévue de M. Gélinas, est la cause de cet oubli et l'excuse que nous offrons à l'auteur.

Un journal qui sacrifie aux muses ne saurait décentement passer sous silence un événement littéraire comme l'apparition d'un livre écrit par M. Buies, fût-ce le moindre opuscule.

Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler ces nouvelles *Chroniques*, et en ajournons l'examen à un numéro ultérieur, non sans espérer que quelque plume plus compétente voudra bien nous épargner cette tâche difficile.

Nous ne résisterons pas, toutefois, au désir de mettre sous les yeux des lecteurs

de *L'Opinion Publique* quelques lignes de cet ouvrage, marqué, comme tout ce que produit le spirituel et fantastique auteur, au coin de l'originalité et de l'élégance.

M. Buies débute ainsi :

Encore des chroniques ! Oui, encore. Je voudrais, dès la première page, déconseiller mes lecteurs de les lire. Et, cependant, elles sont ma seule ressource, à moi qui n'émarge à aucun budget, à moi, rouge avancé, tellement avancé que mes amis m'ont perdu de vue à leur avènement au pouvoir, il y a de cela bientôt quatre ans. Quatre ans ! ça n'est rien dans la vie des gouvernements, soit ; mais comme cela compte dans la vie des particuliers ! J'ai vu ma fortune décroître à mesure que grossissait le vote libéral, et, quand la majorité des libéraux devint écrasante, je touchais juste à la famine.

Si mon parti restait au pouvoir encore deux ans, les ultramontains se verraient obligés de me faire enterrer à leurs frais, et... je serais vengé.

Je ne suis même pas encore honorable, malgré mes cheveux gris, et j'ai vu Fabre précipité au Sénat sans qu'un même sort semblât me menacer. Déjà je navigue à pleines voiles dans l'âge mûr, âge sans témérités, parce qu'il est sans illusions, et je n'ai pas été fonctionnaire un seul jour ! Je ne connais pas le bonheur d'avoir un chef de bureau, et déjà mon passé se compte par lustres dont le nombre m'inspire de sérieuses inquiétudes sur le nombre de ceux qu'il me reste à parcourir.

Quoi de plus gai et en même temps de plus gracieux ?

Saint-Julien nous permettra-t-il d'enregistrer ici notre dissentiment le plus complet de son appréciation de la préface des *Humeurs et Caprices* ! Notre honorable correspondant nous semble trop sévère pour le prologue de M. Buies, et être monté, pour le juger, beaucoup trop haut sur le Parnasse.

Cette préface est capricieuse, il faut l'avouer ; mais c'est à des *Caprices* qu'elle introduit le lecteur.

M. Buies ne s'empare pas "de la langue des carrefours" ; il tourne en ridicule la langue de tout le monde ; car le nombre de ceux que son persiflage n'atteint pas est si petit, qu'on peut lui appliquer l'axiome : *parum pro nihilo reputatur*.

Dans notre humble manière de la voir, l'introduction de M. Buies est une critique éloquente et ingénieuse de nos vices de langage. Il les stigmatise en les photographiant, et nous croyons qu'il pouvait se permettre cette opération dérisoire sans "sacrifier pour cela sa réputation d'écrivain."

Comme, de Saint-Julien et de nous, l'un se trompe, nous serions désireux de provoquer la discussion sur ce point. Elle ne pourrait être qu'intéressante et instructive.

Personne n'interviendra-t-il dans notre différend ?

Et M. Buies, que ne nous soutient-il en se défendant lui-même ?

A.-B. LONGPRÉ.

GRANDE CONVOCATION AU COLLÈGE JOLIETTE

Le 23 octobre 1877, une réunion nombreuse d'anciens élèves adoptait des résolutions à l'effet de convoquer, dans une grande fête de famille, tous les élèves et professeurs, anciens et nouveaux, du collège Joliette.

C'est dans le mois de juin 1878 que la solennité aura lieu. La date précise ainsi que les détails du programme seront communiqués en temps opportun par les journaux, et spécialement par la *Voix de l'Écolier*, organe du comité de direction.

Un portrait à l'huile du R. V. D. Lajoie sera offert au vénéré supérieur. Une souscription est requise, mais le montant n'en est pas fixé.

Ceux qui n'ont pas reçu d'invitation sont priés d'envoyer leur adresse, les dates de leur entrée et de leur sortie du collège, au Rév. F.-X. Chagnon, prêtre, collège Joliette.

A.-B. L.

Le portrait de Sa Sainteté Léon XIII, que nous publions cette semaine, est tiré du magnifique ouvrage : *Le Concile Œcuménique de Rome*, publié par la maison Abel Pilon & Cie., de Paris, représentée en Canada par M. M. E. Dansereau, Montréal.